

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene**  
**Vice-rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation**  
**NIF : 408020000160557**

**AVIS D'ANNULATION**

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel n° 15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°10/USTHB/2025, relatif à l'Acquisition d'équipements pour les travaux pratiques pour l'Ecole des Systèmes Autonome publiée le 04/11/2025 dans AKHBAR EL WATAN, ENTRE NOUS et le BOMOP et presse électronique que le présent appel d'offre a été annulé. En application de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, les soumissionnaires intéressés peuvent se rapprocher des services du Vice-Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours, dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP, auprès de la commission sectorielle des marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (11, chemin Doudou Mokhtar - Ben Aknoun - Alger).